

# LA CGT REVENDIQUE



- **Le maintien et le développement des métiers** liés aux activités aéronautiques avec l'arrêt de l'externalisation des activités.
- **Mis en œuvre d'un large plan de recrutement et de formation de jeunes** pour garantir la maîtrise des installations et notre savoir faire aussi bien en technique qu'en exploitation, sécurité ou sûreté aéronautique. Et permettre d'assurer la continuité de la délégation des missions de service public à ADP.
- **Reconnaissance de la formation** qui doit être appréciée comme un investissement et non comme une charge (dû au sous-effectif) et doit permettre un déroulement de carrière harmonieux et sans discrimination.
- **Arrêt de la mobilité imposée** pour revenir à des parcours permettant un réel développement professionnel et en harmonie avec l'expérience des agents.
- **Respect des métiers et des conditions de travail**
- **Revalorisation des salaires et des grilles**
- **Prise en compte de la pénibilité** avec un départ en retraite anticipé et des possibilités de reconversion sans perte de salaire



AÉROPORTS DE PARIS

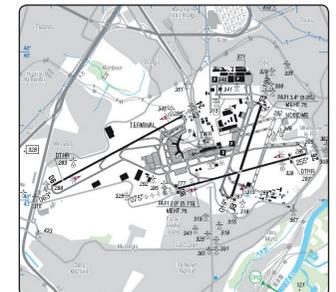
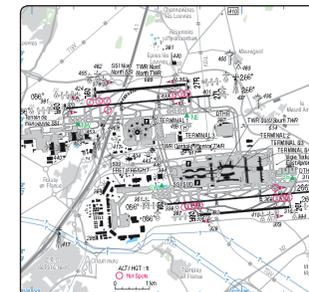
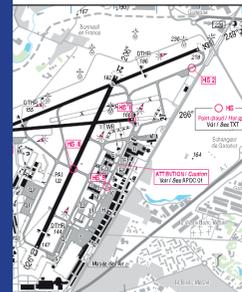
IL N'Y A PAS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SANS PROGRÈS SOCIAL

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES**  
AÉROPORTS DE PARIS

**DU 5 AU 10 MARS 2015**  
ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL & DU COMITÉ D'ENTREPRISE



Balisage, lutte aviaire, contrôle des aires, des pistes et voies de circulation, poste de contrôle des opérations, surveillance opérationnelle de la sécurité et de la sûreté sur les aires de trafic, éclairage des aires, service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs, entretien des aires aéronautiques, suivi des équipements navigation aérienne, maintenance et développement des infrastructures, expertise navigation aérienne, viabilité hivernal, environnement, sécurité aéronautique, centre de formation, ...





## ACTIVITÉS AÉRONAUTIQUES

**Les élections professionnelles qui auront lieu du 05 au 10 mars 2015 s'inscrivent dans un contexte de remise en cause de nos métiers qui sont directement liés aux activités aéroportuaires.**

Il est donc essentiel de défendre nos spécificités et de revendiquer pour leur développement dans le souci permanent d'amélioration des conditions de travail.

L'introduction de nouvelles technologies et la soit disant simplification des process mise en avant par la direction conduit à une intensification du travail, à la suppression des spécificités des métiers, à un accroissement de la polyvalence pouvant conduire à la remise en cause des grilles et des catégories.

Un risque important d'externalisation pèse également sur nos activités.

**Plusieurs activités sont essentielles au fonctionnement d'un aéroport international : l'aéronautique, la maintenance, l'informatique, l'architecture et l'ingénierie, l'immobilier, le secours à la personne, l'exploitation et l'accueil, les fonctions dites transversales.**

Ce sont les piliers de notre entreprise et nous devons en garantir le maintien au sein de la maison mère et en moyen propre.

Derrières ces activités ce sont des femmes et des hommes qui travaillent et produisent.

**Vous pouvez compter sur la CGT pour contribuer à leur développement, et à la défense de tous les métiers.**



## ACTIVITÉS AÉRONAUTIQUES

**L'activité aéronautique est le cœur névralgique d'un aéroport.** Si elle dysfonctionne toutes les autres activités en subissent les conséquences. D'où l'importance et le rôle essentiels des métiers liés aux aires aéronautiques.

Ils doivent être nombreux, complémentaires. Ils nécessitent une maîtrise et des compétences importantes acquises par une expérience au sein d'Aéroports de Paris complétées de formations internes ou externes.

Ces activités sont, pour la plupart, réglementées et répondent à des missions de service public. Depuis 2005 et le désengagement de l'Etat (loi sur la privatisation des Aéroports français), les missions de la DGAC ont été transférées chez Aéroports de Paris. Pour prendre ces nouvelles missions, ADP a procédé



à de multiples réorganisations avec par exemple la mise en place des PC aires aéronautiques en octobre 2004 à CDG et avril 2005 à Orly.

Pour assurer le bon maintien, l'adaptation et le développement des aires aéronautiques, Aéroports de Paris doit pouvoir disposer de moyens propres importants tant humains que matériels. Avec l'accroissement des missions et des responsabilités, il est indispensable de faire évoluer les effectifs et les grilles salariales pour garantir de bonnes conditions de travail et la juste rétribution des montées en compétences et responsabilités.

